Compt. for. 835-8601

Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou relief, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Hauteur	Densité
Résineux	R		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — — à pin rouge	R (PR)		
— — — à pin gris	R (PG)		
— — — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — — à mélèze	R (M)		
— — — à peuplier (plantation)	R P		
Pessière	E		
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)		
— — à épinette noire	E (EE)		
— — à mélèze	E (M)		
— — à pruche	E (Pu)		
— — à sapin	E (S)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (PG)		
— — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— (plantation d'épinette blanche)	E (PB)		
— (plantation d'épinette noire)	E (EE)		
— (plantation d'épinette rouge)	E (ER)		
Sapinière	S		
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à mélèze	S (M)		
— — à pruche	S (Pu)		
— — à peuplier	S P		
— (plantation de sapin baumier)	S (SB)		
Pinède à pin blanc	P		
— — avec pin rouge	P (PR)		
— — — enrichie de plus de 75% de la portée résineuse	P (PR)		
— — — avec épinette blanche	P (EB)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)		
— — — avec mélèze	P (PM)		
— — — avec pruche	P (Pu)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)		
— (plantation)	P (P)		
Pinède à pin rouge	P		
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (PR)		
— — avec thuya (cèdre)	P (C)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)		
— — avec mélèze	P (M)		
— — avec pin blanc	P (PB)		
— — avec pruche	P (Pu)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)		
— (plantation)	P (P)		
Pinède à pin gris	P		
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (PG)		
— — avec thuya (cèdre)	P (C)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)		
— — avec pin blanc	P (PB)		
— — avec pruche	P (Pu)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)		
— (plantation)	P (P)		
Pruchière	Pu		
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)		
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — à mélèze	Pu (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)		
— — à pin rouge	Pu (PR)		
— — à pin gris	Pu (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— (plantations)	Pu (P)		
MÉLÈZIN	M		
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)		
— — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)		
— — à pin gris	M (PG)		
— — à pruche	M (Pu)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— (plantation de mélèze européen)	M (Me)		
— (plantation de mélèze japonais)	M (Mj)		
— (plantation de mélèze hybride)	M (Mh)		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Hauteur	Densité
Feuillus résineux	F R		
— — — — avec pin blanc	F R (PB)		
— — — — avec pin rouge	F R (PR)		
— — — — avec mélèze	F R (M)		
— — — — avec pruche	F R (Pu)		
— — — — avec épinette noire ou rouge	F R (E)		
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin	BB S		
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB S (E)		
— — — — avec pin gris	BB S (PG)		
— — — — avec pin blanc	BB S (PB)		
— — — — avec pin rouge	BB S (PR)		
— — — — avec mélèze	BB S (M)		
Bouleaux à bouleau jaune avec sapin	BJ S		
Feuillus résineux à bouleau blanc	F R (BB)		
— — — — avec pin blanc	F R (PB)		
— — — — avec pin rouge	F R (PR)		
— — — — avec épinette noire ou rouge	F R (E)		
Peupleraies avec sapin	PE S		
— — avec pin gris	PE S (PG)		
— — avec pin blanc	PE S (PB)		
— — avec pin rouge	PE S (PR)		
— — avec épinette noire ou rouge	PE S (E)		
Feuillus résineux à mélèze	F R (M)		
Érablière résineuse	E R		
Mélangés à feuillus tolérants	M F		
— — sur station humide	M F h		

FEUILLUS (groupements)

		Hauteur	Densité
Feuillus	F		
— — à essences intolérantes	F		
— — à bouleau blanc	F (BB)		
— — sur station humide	F h		
— (plantation)	F (P)		
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB		
— — à bouleau jaune	BB (BJ)		
Peuplerais	PE		
Érablière rouge	ER		
Érablières	E		
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E (BB)		
— à bouleau jaune	E (BJ)		
— à peuplier	E (P)		
— à feuillus à essences intolérantes	E F		
— à feuillus d'essences tolérantes	E F (T)		
Plantation d'érable à sucre	E (S)		
— — à bouleau jaune	E (BJ)		
— — à peuplier	E (P)		
— — à pin blanc hybride	E (PB)		
— — à chêne d'amérique	E (Ca)		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle en bloc
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrissant ⊖ 1 à 50 % ⊕ Si à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE				FORÊT ÉTAGÉE		
CLASSES		TIGES DE:		CLASSES		
0 (nos)	—	0-20 ans		70-30 (ans)	70-30 (ans)	
30	—	21-40		80-30	80-30	
40	—	41-60		90-30	90-30	
50	—	61-80		100-30	100-30	
60	—	81-100		120-30	120-30	
60+		101+		120+	120+	

FORÊT HÉGONIENNE

Jeune (jeune indégonien) Pruche à dominance de haut tolérants, majorité des tiges entre D=8 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre D ≥ 60 cm.
Vieilleux indégonien Pruche à dominance de haut tolérants, majorité des tiges supérieures à 30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	30cm 1	1m 2	3	4	5	6m 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	— aucun
Moyenne	31 à 60 %	— m
Forte	61 à 90 %	— f
Extrême	91 % et plus	— e

Superficie entourée de pentes ≥ 61 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEG 13 cl 50m 6L
— densification
— classe de pente
— classe d'âge
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R cl 60 E
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— densité
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : WALSH, FORTIN & ASS.
SIGNATURE : [signature]
CARTO. FORESE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière
Photographie aérienne : 1985
Année de publication : 1986
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 87-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 109 04 01
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 403 09
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 38400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4545 *
Région écologique 12a
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /9/85
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-10 S.E. S.O.	32-F-9 S.E. S.O.	32-G-12 S.E. S.O.
32-F-7 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-F-8 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-G-5 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-F-2 N.E. N.O.	32-F-1 N.E. N.O.	32-G-4 N.E. N.O.

32 F/8 S.O.

2